

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0052567

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6893 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUAFKI Said

Date de naissance : 04-08-1959

Adresse : 37 RUE DES Iris Beauséjour

c2e.sabtan.ca

Tél. : 0660915463 Total des frais engagés : 505,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/07/2023

Nom et prénom du malade : Ouafki Said Age : _____

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection digestive, nez/pissoir, ouïe/otite,

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 19/07/2023 Casablanca Le : 19/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : 1084



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/07/2013	C		15.00 H	Dr. MIFDAD Mali Medecine Générale 36, Rue Korosha (Béjaia - Algérie)

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formulateur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACEUTIQUE AL WOJOURI 67, Rue des Casablanca Masjid Annour - Casablanca tél: 0522 36 84 30 - Casablanca Patente: 34808192 Ref: 09200981	12.07.23	355,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
INPE	09/2006		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

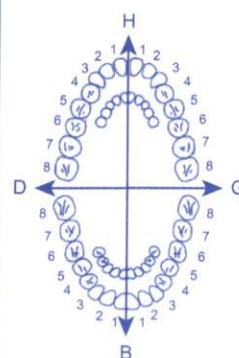
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Pharmacie AL WOUROUD

casablanca

Telephone : 022-36-84-30
34808192

ICE:001541254000151

Facture N° 10 Du 12/07/2023

Client : OUAFKI SAID

FO	PRODUIT	QTE	PRIX	QTE * PRIX
CO	DOLIPRANE 1G BTE 10 CPS	1	14.00	14.00
CO	RHINOFEBRAL	1	14.30	14.30
SI	TOPLEXIL SIROP	1	15.70	15.70
CO	DOLOSTOP 1GR BTE 8 CPS	1	10.60	10.60
	Total			54.60

Arrêtée la présente facture à Cinquante Quatre Dirhams Et Soixante Centimes

TOPLEXIL
SIROP FL 150 ML 
LOT: 25E012
PER: 03/2025
P.P.V : 15DH70

6 118000 060901



PPV:14DH00
PER:02/26
LOT:M562

PHARMACIE AL WOUROUD
67, Rue des Rosiers A Côté de
Masjid Annour - Beaujelouj
022-36-84-30 - Casablanca
Carte de
Patiente:34808192

Docteur Mifdal Malika

الدكتورة مفضل مليكة

Médecine Générale

الطب العام

36, Rue El Koronfol 1er étage App.2
Hay Raha (Beausejour)
CASABLANCA
Tél.: 0522.36.64.48

زنقة القرنفل حي الراحة (بوسيجور)
الطابق 1 الشقة 2 - الدار البيضاء
الهاتف: 0522.36.64.48

CASABLANCA, LE 12/10/2023

H² ouafki Said

98.90 - Gaviscon

(S.V.)



30.00 - Oeds لوج راگل

(S.V.)

PHARMACIE
67 Rue des Rosiers
Maison Armand 43015
Tél: 0522.36.64.48 081

98,90
AEB978
10/2024

32.21.90 - Butovenf
لعن^{x3}ij

(S.V.)

2x30.50 - Paraphan (N°2)
(80x2ij)

asphan
rimés effervescents

30DH90
12/2025
T 2D027 4

- Primale
180ij

Dr. MIFDAL
Médecine Générale
35, Rue Krounfol
(Beoujel) 105 22 36 64 48

Parasphon®
20 comprimés effervescents

PPH 30DH90
EXP 12/2025
LOT 2D027 4

- Maxilase
180x3ij

Malika
Médecine Générale
Hay Raha
36, Rue El Koronfol
Casablanca
Tél: 0522.36.64.48

15.50 - Cataflan 50 mg
(40x3ij)

(S.V.)

LOT 220652
EXP 11/2024
PPV 30.00 DH

31,50 - À Khider

1 (c. 5x31j)

22,40 - Maxidrol glyco

1 j + 41j

~~PHARMACIE AL NOURoud~~
67, Rue des Rosiers A Coté de
Maxidrol Bouskoura - Beauséjour
Téléphone: 34 81 30 - Casablanca

MAXIDROL®
POMMADÉ OPHTALMIQUE

Lot: 2NSC 1A
Exp: 07 2025

6 118001 070404

Laboratoires Sothema Bouskoura
Maxidrol pommadé ophtal., 3,5 g
A.D.S.P. Maroc N° 14/DMP/21/NCI
PPV: 22,40 DHS

406805

Butovent®

0,04%

Salbutamol

21,90

Dr. MJDAL

Médecine Générale
36, Rue Karouf Hay Raha
(Beauséjour) - Casablanca
Tel: 05 22 38 64 43

SIROP ADULTES

ANM: 218 DMP/21/NRQ
LOT: 23030 PER: 02/2026
PPV: 31,50 1H

Butovent®

0,04%

Salbutamol

21,90

Butovent®

0,04%

Salbutamol

21,90

Dolostop®

1000mg

Paracétamol

Douleurs et fièvre

Adulte



8

comprimés
Voie orale

LOT : 2161
PER : 02 - 26
P.P.V : 10 DH 60

PHARMA 5